

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ACCOUNTAUDIT  
18, rue de la Commanderie  
54000 Nancy  
S.A.S. au capital de € 103 500  
481 216 414 R.C.S. Nancy

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de l'Est

ERNST & YOUNG Audit  
12, rue des Pontonniers  
CS 80004  
67081 Strasbourg cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société DLSI,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DLSI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ■ Evaluation des fonds commerciaux

Votre société détient des fonds commerciaux pour un montant de € 24 484 156 inscrits à l'actif du bilan. La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur comptable.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié la correcte application de la réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est appuyée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

### ■ Evaluation des titres de participation

Votre société détient des titres de participation pour un montant de € 15 660 700 inscrits à l'actif du bilan. La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels présente les principes d'évaluation de la valeur d'inventaire desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur comptable.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy et Strasbourg, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT

ERNST & YOUNG Audit



Bruno Masson

Brigitte Barouky

# COMPTES SOCIAUX DE DLSI SA

## AU 31 DECEMBRE 2024

### A. BILAN

BILAN ACTIF EN €				
	Brut	Amort. & prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 159 760	680 905	478 855	295 352
Fonds commercial	24 514 606	30 450	24 484 156	24 484 156
Autres immobilisations incorporelles	785 000	785 000	-	60 000
Avances et acomptes sur imm. incorporelles	-	-	-	10 000
Terrains	53 255	-	53 255	-
Constructions	1 290 933	946	1 289 986	-
Inst. techniques, mat. & outillage industriel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 419 737	2 043 464	1 376 272	598 838
Immobilisations en cours	132 392	-	132 392	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Participations évaluées	-	-	-	-
Autres participations	16 780 700	1 120 000	15 660 700	7 038 893
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	32 841	-	32 841	45 984
Autres immobilisations financières	273 158	-	273 158	289 488
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>48 442 385</b>	<b>4 660 766</b>	<b>43 781 619</b>	<b>32 822 713</b>
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commande	11 506	-	11 506	3 481
Clients et comptes rattachés	21 359 803	603 961	20 755 842	24 156 356
Autres créances	8 862 887	-	8 862 887	7 032 199
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
VMP (dont actions propres)	8 167 451	30 875	8 136 576	8 135 721
Disponibilités	2 406 581	-	2 406 581	9 535 454
Charges constatées d'avance	352 382	-	352 382	404 352
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>41 160 612</b>	<b>634 836</b>	<b>40 525 776</b>	<b>49 267 565</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>89 602 998</b>	<b>5 295 603</b>	<b>84 307 395</b>	<b>82 090 279</b>

**BILAN PASSIF EN €**

	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Capital social ou individuel (dont versé 5 082 980)	5 082 980	5 082 980
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...	3 889 945	3 889 945
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)	-	-
Réserve légale	508 298	508 298
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont réserve spéciale / provision pour fluctuation des cours)	-	-
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvre art. vivants)	41 131 546	38 659 367
Report à nouveau	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 464 902</b>	<b>3 488 774</b>
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	183 077	129 171
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>52 260 750</b>	<b>51 758 537</b>
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	213 844	159 365
Provisions pour charges	1 162 687	1 214 149
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>1 376 532</b>	<b>1 373 514</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 108 468	2 796
Emprunts et dettes financières divers	1 223 250	3 891 562
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 248 804	919 459
Dettes fiscales et sociales	21 082 112	22 944 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 007 476	1 200 208
Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total des dettes</b>	<b>30 670 112</b>	<b>28 958 227</b>
Ecart de conversion passif	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>84 307 395</b>	<b>82 090 279</b>

## B. COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE en €

	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	102 214 018	1 124 908	103 338 926	112 691 983
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>102 214 018</b>	<b>1 124 908</b>	<b>103 338 926</b>	<b>112 691 983</b>
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			49 485	72 500
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 496 652	2 894 422
Autres produits			67	727
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>106 885 130</b>	<b>115 659 633</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			391 564	227 080
Variation de stocks (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			7 297 164	6 556 676
Impôts, taxes et versements assimilés			2 893 020	3 134 082
Salaires et traitements			73 650 652	78 879 557
Charges sociales			18 991 715	19 936 985
Sur immobilisations :	Dotations aux amortissements		256 146	157 795
	Dotations aux provisions		-	-
Sur actif circulant :	Dotations aux provisions		130 880	36 222
Pour risques et charges :	Dotations aux provisions		201 117	511 810
Autres charges			650 498	509 742
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>104 462 756</b>	<b>109 949 953</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>2 422 374</b>	<b>5 709 679</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participations			617 707	518 877
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			855	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des produits financiers</b>			<b>618 562</b>	<b>518 877</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			560 000	564 275
Intérêts et charges assimilées			521 041	337 872
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des charges financières</b>			<b>1 081 041</b>	<b>902 147</b>
<b>Résultat financier</b>			<b>(462 479)</b>	<b>(383 270)</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>			<b>1 959 896</b>	<b>5 326 409</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			60 238	258 475
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 000	500
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>63 238</b>	<b>258 975</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			24 906	24 047
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			113 906	90 000
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>138 813</b>	<b>114 047</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>(75 575)</b>	<b>144 927</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			-	600 879
Impôts sur les sociétés			419 418	1 381 683
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>107 566 930</b>	<b>116 437 485</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>106 102 027</b>	<b>112 948 710</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>			<b>1 464 902</b>	<b>3 488 774</b>

## C. NOTES ANNEXES DES COMPTES SOCIAUX

### DLSI

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 5 082 980 euros  
Siège social : Avenue Jean Eric Bousch – Technopôle  
Forbach Sud – 57600 FORBACH  
RCS SARREGUEMINES 389 486 754

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre  
2024 établis en euros et caractérisés par les données  
suivantes :

- Total du bilan : 84 307 395€
- Total des produits du compte de résultat : 107 566 930€
- Résultat de l'exercice : 1 464 902€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période  
du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-  
après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont  
été établis en date du 31 décembre 2024 par la Direction  
Financière.

### Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice et principaux risques et incertitudes

Si l'environnement actuel reste difficile, DLSI S.A. va  
poursuivre la mise en place d'actions de performance  
ciblées en adaptant ses charges opérationnelles et ses  
investissements, et reste confiante dans son modèle  
économique et sa capacité à s'adapter dans un contexte  
international incertain.

L'entreprise continue de s'adapter aux défis du marché  
tout en investissant dans sa stratégie de croissance  
organique et dans son plan de transformation digitale afin  
de maintenir sa position d'acteur de référence sur le  
marché de l'intérim.

En date du 4 janvier 2024, la Société a finalisé  
l'acquisition des sociétés ML INTERIM et PRESTIM. Ces  
sociétés ont respectivement été créées en 1994 et en  
2007 et opèrent à Colmar (dans le Haut-Rhin - France), à  
Saint-Avold et à Sarreguemines (en Moselle - France).

Ces acquisitions offrent des opportunités en termes de  
présence géographique, renforçant le réseau du Groupe  
dans la partie Est de la France, et diversifiant sa clientèle  
ainsi que ses lignes d'activité (voir note 2.2).

### Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la  
disparition progressive d'espèces et de ressources, aux  
évolutions réglementaires en matière d'environnement  
qui concernent de plus en plus de sociétés, au  
changement du regard des consommateurs, aux  
engagements éthiques et éco-responsables de plus en  
plus nombreux de la part des différents acteurs du  
marché, la société a engagé une démarche volontaire en  
matière de RSE (Responsabilité Sociale des  
Entreprises).

Depuis plusieurs années, la société communique sur son  
site internet sur les principaux engagements et actions  
qu'elle met en place.

Ces actions concernent entres autres :

- Mise en place d'une politique RSE ;
- Soutien de plusieurs causes environnementales ;
- Mise en place d'une politique d'achats  
responsables.

Ces différentes actions sont reprises dans les  
hypothèses retenues dans l'élaboration du budget de  
la Société et de ce fait sont incluses dans la réalisation  
des tests de dépréciation. A la clôture 2024, la Société  
n'identifie pas de risques climatiques susceptibles  
d'impacter significativement la valeur comptable de  
ses actifs.

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1.1. Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Société sont établis  
conformément aux règles et principes comptables  
généralement admis en France selon les dispositions  
du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif  
au PCG modifié par les règlements ultérieurs). La  
Société publie également des états financiers  
consolidés.

Les conventions comptables d'établissement et de  
présentation des comptes annuels ont été appliquées  
dans le respect du principe de prudence,  
conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un  
exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des  
éléments inscrits en comptabilité est la méthode du  
coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### 1.2. Changement de règles et méthodes comptables

Aucun changement dans les règles et méthodes  
comptables n'a été effectué au cours de l'exercice  
clôturant au 31 décembre 2024.

### 1.3. Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux ne génèrent pas d'entrées de  
trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou  
groupes d'actifs de l'entité. Il n'est donc pas possible  
de déterminer la valeur actuelle d'un fonds  
commercial pris isolément.

Pour cette raison, il convient de déterminer la valeur  
actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Les fonds commerciaux sont alors affectés à un  
groupe d'actifs en retenant le niveau pertinent de  
l'entité auquel le fonds commercial est géré et ses  
performances suivies.

Les fonds de commerce ayant une durée de vie illimitée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture au travers d'un test de dépréciation réalisé au niveau du groupe d'actifs.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable du groupe d'actifs est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité du groupe d'actifs est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par le groupe d'actifs. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- Le prévisionnel 2025, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction ;
- Le résultat du groupe d'actifs sur les années passées pour estimer le pourcentage de rendement à venir ;
- Une actualisation de 10,7% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2028, la société a appliqué en moyenne un taux de croissance à l'infini de 1,5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2024 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2025 de l'ordre de 7,9%.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un groupe d'actifs est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs du groupe au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans le groupe.

Une dépréciation constatée sur un fonds de commerce est définitive et ne peut être reprise.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2024, le groupe d'actifs ne nécessite pas de dépréciation.

Des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance et taux de rendement ont été réalisées) :

Pour l'UGT France, la direction a projeté pour 2025 une augmentation du chiffre d'affaires de 8%. Une limitation de cette hausse à 3% n'entraînerait pas de dépréciation. Une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base ne conduirait pas à une dépréciation.

#### 1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Agencements et aménagements.....	: 10 % à 20 %
Installations techniques.....	: 10 %
Matériel et outillage industriels.....	: 20 %
Matériel de transport.....	: 25 %
Mobilier et matériel de bureau.....	: 20 % à 50 %

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

#### 1.5. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

Les frais d'acquisition des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Cette valeur d'utilité est estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent).

#### 1.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

#### 1.7. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

## 1.8. Créances clients et comptes rattachés et dettes

Les créances clients ainsi que les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les créances à un an au plus et à plus d'un an et les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Une dépréciation sur les créances clients est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Les procédures de faillite engagées après la clôture par les clients de la société sont prises en compte dans l'évaluation des créances à la clôture lorsque, après une analyse au cas par cas, il est possible de démontrer qu'elles pouvaient être raisonnablement attendues à la clôture. Elles sont toujours prises en compte lorsque le client concerné était classé en clients douteux à la clôture.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

## 1.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées par des provisions pour risques et charges notamment prudhommales ainsi que la provision liée à l'indemnité de départ à la retraite (IDR). Ces provisions sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Le calcul est réalisé individuellement pour chaque salarié.

Ce calcul tient compte de différents paramètres financiers tous détaillés en note 8.

## 1.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (notamment les résultats sur cession d'immobilisations, rappels ou dégrèvements d'impôt autres qu'impôts sur les bénéficiaires). Lorsqu'une nature de charge ou de produit existe également dans la liste des éléments d'exploitation du PCG (notamment, les créances irrécouvrables ou rentrées sur créances amorties et les dons versés et subventions d'équilibre reçues), ils ne sont classés en résultat exceptionnel que si leur montant et/ou leur fréquence n'est pas courant.

## 1.11. Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

## 2. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les valeurs brutes des immobilisations et les variations sur l'exercice sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En €	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles	26 194 898	281 119	16 650	26 459 367
Concessions, brevets et droits similaires	885 292	281 119	6 650	1 159 761
Fonds commercial	24 514 606	-	-	24 514 606
Autres immobilisations incorporelles	785 000	-	-	785 000
Avance et acomptes sur immobilisations incorp.	10 000	-	10 000	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 504 599</b>	<b>2 279 205</b>	<b>19 879</b>	<b>4 763 925</b>
Terrains	-	53 255	-	53 255
Constructions	-	1 290 933	-	1 290 933
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, aménagements divers	1 436 534	461 086	-	1 897 620
- Matériel de transport	162 898	-	19 879	143 019
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	905 167	473 931	-	1 379 098
Immobilisations en cours	-	132 393	-	132 393
Immobilisations en cours	-	132 393	-	132 393
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7 934 366</b>	<b>9 277 199</b>	<b>124 865</b>	<b>17 086 700</b>
Participations	7 598 893	9 181 807	-	16 780 700
Prêts et autres immobilisations financières	335 473	15 760	45 233	306 000
<b>Total général</b>	<b>36 633 863</b>	<b>11 969 916</b>	<b>161 394</b>	<b>48 442 385</b>

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les amortissements et les dépréciations sur les immobilisations ainsi que les dotations et reprises sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En €	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles	1 345 389	157 617	6 650	1 496 356
Concessions, brevets et droits similaires	589 939	97 617	6 650	680 906
Fonds commercial	30 450	-	-	30 450
Autres immobilisations incorporelles	725 000	60 000	-	785 000
Avance et acomptes sur immobilisations incorp.	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 905 760	158 529	19 879	2 044 410
Constructions	-	947	-	947
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, aménagements divers	1 036 822	63 709	-	1 100 532
- Matériel de transport	162 898	-	19 879	143 019
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	706 040	93 873	-	799 913
Immobilisations financières	560 000	560 000	-	1 120 000
Participations	560 000	560 000	-	1 120 000
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>3 811 149</b>	<b>876 146</b>	<b>26 529</b>	<b>4 660 766</b>

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## 2.1 Fonds commerciaux

Les immobilisations incorporelles reprises dans les tableaux en 2. ci-dessus comprennent les fonds commerciaux. Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2024 ont tous été regroupés sous le même groupe d'actifs.

En €	Valeur brute	Amortissements	Dépréciation (cumul)	Valeur nette
FONDS COMMERCIAUX FRANCE	24 514 606	-	-30 450	24 484 156
CLIENTELE	785 000	-785 000	-	-
<b>Total général</b>	<b>25 299 606</b>	<b>-785 000</b>	<b>-30 450</b>	<b>24 484 156</b>

## 2.2 Titres de participation

Les titres de participation se composent de la manière suivante :

En €	31/12/2024 (Brut)	Dépréciations	31/12/2024 (net)
DLSI GmbH	50 000	-	50 000
DLSI Luxembourg S.A.	3 952 500	-1 120 000	2 832 500
PEMSA S.A.	3 456 393	-	3 456 393
COALYS	40 000	-	40 000
TERCIO	100 000	-	100 000
ML INTERIM & PRESTIM	9 181 807	-	9 181 807
<b>Total général</b>	<b>16 780 700</b>	<b>-1 120 000</b>	<b>15 660 700</b>

Au titre de l'exercice clôturant au 31 décembre 2024, une dépréciation pour un montant de 560 K€ a été reconnue sur la participation DLSI Luxembourg S.A. portant ainsi la dépréciation cumulée à 1 120 K€ sur cette participation.

Les chiffres clés des participations sont les suivants :

En € (Excepté % de détention)	SA DLSI Luxembourg (100 %)	DLSI GmbH (100 %)	PEMSA SA (88,90 %)	TERCIO (100 %)	ML INTERIM (100%)	PRESTIM (100%)
Capital	300 000	50 000	106 288	100 000	32 000	100 000
Réserves et report à nouveau	2 784 511	104 484	7 040 149	1 053 687	2 188 028	1 941 992
Situation comptable nette	3 084 511	8 957	7 146 437	1 216 071	2 220 029	2 041 992
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	100	100	100
Avances consenties	-	486 666	2 409 826	3 468 810	156 089	184 503
Avances reçues	483 940	-	-	-	-	-
Engagements donnés	-	-	-	-	-	-
Engagements reçus	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires HT	1 712 669	1 930 261	83 329 152	4 772 131	8 745 438	8 259 606
Résultats	- 283 064	-145 528	- 378 294	-224 657	437 397	214 577
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-

Taux de change retenu pour l'évaluation en euros de PEMS SA au bilan est de : 1,06287659 € = 1 CHF

Taux de change retenu pour l'évaluation en euros de PEMS SA au résultat est de : 1,04940155 € = 1 CHF

### 3. ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

L'échéancier des créances est donné par le tableau ci-dessous :

En €	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts	32 841	12 078	20 763
Autres immobilisations financières	273 158	-	273 158
Clients douteux ou litigieux	882 047	882 047	-
Autres créances clients	20 477 757	20 477 757	-
Personnel et comptes rattachés	14 680	14 680	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	944 979	944 979	-
Etat et autres collectivités publiques	1 034 518	1 034 518	-
<i>Impôts sur les bénéfiques</i>	718 619	718 619	-
TVA	306 899	306 899	-
Autres impôts	-	-	-
Divers	9 000	9 000	-
Groupes et associés	6 723 015	6 723 015	-
Débiteurs divers	145 696	145 696	-
Charges constatées d'avance	352 382	352 382	-
<b>Total général</b>	<b>30 881 073</b>	<b>30 587 152</b>	<b>293 921</b>
Remboursements obtenus en cours d'exercice	13 143	-	-

L'échéancier des dettes est donné par le tableau ci-dessous :

En €	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	6 108 469	2 823 002	3 285 467
Emprunts et dettes financières divers	739 311	739 311	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248 805	1 248 805	-
Personnel et comptes rattachés	9 566 063	9 566 063	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 814 992	4 814 992	-
Etat et autres collectivités publiques	6 701 057	6 701 057	-
<i>Impôts sur les bénéfiques</i>	-	-	-
TVA	5 579 642	5 579 642	-
Autres impôts, taxes et assimilés	1 121 415	1 121 415	-
Groupe et associés	483 940	483 940	-
Autres dettes	1 007 477	1 007 477	-
<b>Total général</b>	<b>30 670 114</b>	<b>27 384 647</b>	<b>3 285 467</b>

La ligne « Emprunts et dettes aux établissements de crédit » intègre les mobilisations de créances dans la catégorie « A un an au plus » pour un montant de 1 748 983 €.

#### 4. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients se composent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	20 477 757	23 834 468
Clients douteux ou litigieux	882 047	897 166
Dépréciation créances clients	-603 961	-575 278
<b>Total général</b>	<b>20 755 842</b>	<b>24 156 356</b>

Au 31 décembre 2024, le solde des créances transmises avec recours au factor dans le cadre du contrat d'affacturage et non encore réglées par les clients s'élève à 12 186 K€.

Les autres créances se composent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Compte courant groupe	6 723 015	6 101 736
Créances fiscales	1 034 518	349 024
Créances sociales	944 979	511 421
Personnels et comptes rattachés	14 680	23 304
Débiteurs divers	145 696	46 715
<b>Total général</b>	<b>8 862 888</b>	<b>7 032 200</b>

#### 5. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement (VMP) se décomposent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	2 406 581	9 535 455
VMP	8 167 451	8 167 451
Dépréciation sur VMP	-30 875	-31 730
<b>Total général</b>	<b>10 543 157</b>	<b>17 671 176</b>

Les Valeurs Mobilières de Placements sont constituées des éléments suivants :

- Comptes à terme pour 8 125 K€ dont 125 K€ relatifs à une garantie financière
- Des valeurs en dépôt d'un montant de 42 K€ dépréciés à hauteur de 31 K€.

#### 6. COMPTES DE REGULARISATION

##### 6.1 Charges à payer

Les charges à payer se décomposent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - Factures non parvenues	368 109	211 719
Intérêts courus sur compte à terme	244 798	233 975
Dettes fiscales et sociales	8 208 485	9 349 618
<b>Total général</b>	<b>8 821 392</b>	<b>9 795 312</b>

Les intérêts courus des comptes courants avec les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2024 et ont été rémunérés sur la base de 5,75 % l'an (taux d'intérêt fiscalement déductible en date de clôture) pour toutes les sociétés du Groupe à l'exception de la Suisse où les comptes courants ont été rémunérés sur la base de 4,25% jusqu'à 1 million de CHF puis 2,75% au-delà.

## 6.2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts courus à recevoir	201 697	125 421
Créances fiscales et sociales	921 433	497 479
Produits à recevoir divers	23 105	31 007
<b>Total général</b>	<b>1 146 235</b>	<b>653 907</b>

Les intérêts courus des comptes courants avec les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2024 et ont été rémunérés sur la base de 5,75 % l'an (taux d'intérêt fiscalement déductible en date de clôture) pour toutes les sociétés du Groupe à l'exception de la Suisse où les comptes courants ont été rémunérés sur la base de 4,25% jusqu'à 1 million de CHF puis 2,75% au-delà.

## 7. CAPITAUX PROPRES

### 7.1 Composition du capital social

Le capital social s'élève à 5 082 980 €. Il est composé de 2 541 490 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2 €. Chaque action confère un droit de vote simple excepté les actions détenues pendant une durée supérieure à 3 ans par un même actionnaire, celles-ci conférant alors un droit de vote double sous réserve de demande expresse de l'actionnaire.

### 7.2 Tableau de variation des capitaux propres

Les capitaux propres ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice :

En € (Excepté nbre de titres)	Nbre Actions	Capital	Réserves	Primes d'émission	Provision réglementées	Résultat exercice	Capitaux propres	Dividendes versés
Capitaux propres au 31/12/2023	2 541 490	5 082 980	39 167 665	3 889 945	129 171	3 488 774	51 758 537	-
Affectation résultat 2023	-	-	2 472 178	-	-	-3 488 774	-1 016 596	1 016 596
Résultat exercice 2024	-	-	-	-	53 906	1 464 902	1 518 808	-
<b>Capitaux propres au 31/12/2024</b>	<b>2 541 490</b>	<b>5 082 980</b>	<b>41 639 844</b>	<b>3 889 945</b>	<b>183 077</b>	<b>1 464 902</b>	<b>52 260 750</b>	<b>1 016 596</b>

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

## 8. ETAT DES PROVISIONS

Ces informations sont données par les tableaux ci-dessous :

En €	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	129 171	53 906	-	183 077
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>129 171</b>	<b>53 906</b>	<b>-</b>	<b>183 077</b>
Autres provisions pour risques et charges	1 373 514	201 118	198 100	1 376 532
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 373 514</b>	<b>201 118</b>	<b>198 100</b>	<b>1 376 532</b>
Provision pour dépréciation sur autres immobilisations financières	560 000	560 000	-	1 120 000
Provision pour dépréciation sur comptes clients	575 278	130 880	102 197	603 961
Autres provisions pour dépréciation	31 730	-	855	30 875
<b>Total provisions pour dépréciation</b>	<b>1 167 008</b>	<b>690 880</b>	<b>103 052</b>	<b>1 754 836</b>
<b>Total général</b>	<b>2 669 693</b>	<b>945 904</b>	<b>301 152</b>	<b>3 314 445</b>
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		331 998	300 297	
Financières		560 000	855	
Exceptionnel		53 906		

Les provisions pour risques et charges présentées dans le tableau ci-dessus se décomposent de la manière suivante :

Nature des provisions (en €)	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions pour risques et charges	159 365	169 801	115 322	213 844
Provisions pour pensions	1 214 150	31 316	82 778	1 162 688
<b>Total général</b>	<b>1 373 514</b>	<b>201 118</b>	<b>198 100</b>	<b>1 376 532</b>

Les paramètres retenus pour le calcul de la provision liée à l'indemnité de départ à la retraite sont les suivants :

En €	2024	2023
Age de départ	65 ans	65 ans
Turn-over	5% Décroissant	5% Décroissant
Taux d'augmentation	1,50 %	1,50 %
Taux d'actualisation	3,65%	3,65%
Charges sociales	40 %	40 %
Tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes	TH002 et TF0002	TH002 et TF0002

## 9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Les emprunts et dettes financières diverses se décomposent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 108 469	2 797
Emprunts et dettes financières diverses y compris comptes courants Groupe	1 223 250	3 891 562
<b>Total général</b>	<b>7 331 719</b>	<b>3 894 359</b>

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement liés aux emprunts contractés dans le cadre de l'acquisition de PRESTIM et ML INTERIM (4 328 K€), d'une dette factor (1 773 K€), des dettes envers des entreprises liées (484 K€) et des dettes sur la participation des salariés aux résultats (739 K€).

## 10. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se répartit de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
France	102 214 018	110 726 105
Union Européenne	1 124 908	1 965 878
<b>Total général</b>	<b>103 338 926</b>	<b>112 691 983</b>

## 11. TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges se répartissent de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Refacturation intragroupe	1 023 390	842 418
Avantages en nature	373 940	363 823
Indemnités assurance-crédit	366 057	314 356
Remboursement prévoyance	86 710	112 706
Remboursement formation	1 336 434	879 718
Autres transferts de charges d'exploitation	9 824	52 314
<b>Total général</b>	<b>3 196 355</b>	<b>2 565 335</b>

## 12. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

En €	31/12/2024	31/12/2023
Produits sur créances antérieures	3 903	18 229
Autres produits exceptionnels liés à des litiges ou des apurements d'opérations prescrites	56 334	240 247
<b>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>60 238</b>	<b>258 476</b>
Produits exceptionnels sur cessions d'immobilisations	3 000	500
<b>Total produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>3 000</b>	<b>500</b>
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>63 238</b>	<b>258 976</b>
Amendes et pénalités	18 208	8 309
Litiges sociaux	-	-
Redressement URSSAF	-	-
Solde opérations prescrites	6 698	15 739
<b>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>24 906</b>	<b>24 048</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dotation amortissements dérogatoires	53 906	-
Dotation dépréciation clientèle	60 000	90 000
<b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>	<b>113 906</b>	<b>90 000</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>138 813</b>	<b>114 048</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-75 575</b>	<b>144 928</b>

## 13. SITUATION FISCALE

La variation des impôts latents peut être analysée de la manière suivante :

En €	01/01/2024		Variation		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Charges non déductibles temporairement</b>						
A déduire l'année suivante :						
Participation des salariés	600 879	-	-	600 879	-	-
Organic	153 566	-	141 574	153 566	141 574	-
Provision pour perte de change	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-	-
Provision sur titres	-	-	-	-	-	-
Déficits fiscaux reportables	-	-	-	-	-	-
A déduire ultérieurement :						
Provision IFC	1 214 149	-	31 316	82 778	1 162 688	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	<b>1 968 594</b>	<b>-</b>	<b>172 890</b>	<b>837 223</b>	<b>1 304 262</b>	<b>-</b>
Impôt correspondant (taux 25%)					326 066	
<b>CREDIT IMPÔT FUTUR</b>					<b>326 066</b>	

#### 14. EFFECTIFS

Au 31/12/2024, la société emploie 1 947 personnes (majoritairement des salariés intérimaires, CDD, CDI ou autre), dont 147 permanents.

#### 15. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les membres du Conseil de surveillance reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence. Les jetons de présence versés en 2024 s'établissent à 40 000 € (40 000 € pour 2023).

Les rémunérations allouées aux membres du Comité exécutif (Président du Directoire) par le conseil de surveillance, au titre de 2024 et à raison de sa fonction de direction, se sont élevées à 284 735 € contre 250 000 € en 2023.

#### 16. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET HORS BILAN

Au même titre que sur l'exercice 2023, aucun engagement n'a été donné au cours de l'exercice 2024.

Au 31 décembre 2024, il existe une convention de garantie entre les sociétés DLSI SA et GRP suite à l'acquisition de 100% des parts de PRESTIM et ML INTERIM par DLSI SA à GRP le 4 janvier 2024.

Cette garantie d'actifs et de passifs d'une durée de 3 ans et 1 mois s'élève à 1 000 K€ et pour en assurer le bon règlement, elle est accompagnée d'une garantie bancaire à première demande pour un montant de 600 K€ qui sera revue chaque année de la manière suivante :

- Au 05/01/2025 : 500 K€
- Au 05/02/2026 : 400 K€
- Au 04/02/2027 : expiration de la garantie

DLSI SA dispose également d'une garantie financière délivrée annuellement par le garant pour chacun des établissements de l'entreprise de travail temporaire conformément aux dispositions de l'article R.1251-14 du Code de Travail. Cette garantie est délivrée par BNP PARIBAS pour un montant de 8 853 954 €.

#### 17. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations et les transactions réalisées entre DLSI et les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

#### 18. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice se répartissent de la manière suivante :

En €	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	71 570	49 650
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	8 500
<b>Total général</b>	<b>71 570</b>	<b>58 150</b>

#### 19. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

##### Agissements frauduleux chez PEMSA - SUISSE

Une fraude a été identifiée au sein de notre succursale PEMSA (Suisse) impliquant l'ensemble des membres de l'équipe d'une agence spécifique. Cette fraude se matérialise par des détournements de fonds via l'altération de données. Une plainte a été immédiatement déposée et une enquête est actuellement en cours. En parallèle, des mesures d'urgence ont été mises en place pour prévenir la répétition de ce type de fraude via le renforcement de contrôles et processus internes ainsi que la sécurisation des données bancaires. Les principaux impacts ont été identifiés et comptabilisés au titre de l'exercice 2024 au niveau local et au niveau du groupe :

- Chiffre d'Affaires : - 317 264 €
- Résultat opérationnel Groupe : - 269 720 €
- Résultat net part du Groupe : - 239 781 €

Des travaux complémentaires sont en cours pour mesurer les conséquences finales sur l'exercice 2024 ainsi que sur l'exercice 2025.

##### Contrôle fiscal

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023 est actuellement en cours au niveau de la Société. À la date d'arrêté des comptes, les conclusions de ce contrôle ne sont pas encore connues.

## Contexte géopolitique et macroéconomique

Depuis la clôture de l'exercice, le contexte géopolitique demeure particulièrement instable, avec la poursuite des tensions en Ukraine et au Proche-Orient. Ces événements sont susceptibles d'influencer l'environnement économique global, notamment par des impacts indirects sur les prix de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement et les marchés financiers. À ce jour, les conséquences précises sur l'activité et les résultats du Groupe ne peuvent être déterminées de manière fiable, mais font l'objet d'un suivi attentif de la part de la direction.

## Évolution de l'inflation

Les niveaux d'inflation restent supérieurs aux standards historiques, bien que des signaux de stabilisation soient observés dans certains secteurs. Cette situation pourrait continuer à générer des tensions sur les coûts, notamment salariaux et d'approvisionnement. À ce stade, il n'est pas possible d'évaluer avec précision l'impact économique de ces évolutions sur l'exercice en cours, mais la direction reste mobilisée pour adapter sa politique de gestion en conséquence.